then gracesta during has belayaway Il v a quelques jours, les ouvriers de

To exercise generally in the the sales of Dimenche, 18 janvier, le or

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

6 mois 1 an 3 mois 21 fr. 38 fr. 22 fr. 40 fr. COMPTE POSTAL: 5399 TOULOUSE TÉLÉPHONE 31

Les abonnements se paient d'avance Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 70 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 1 fr. 70 - d° -2 fr. 75 RECLAMES 3° page 4 fr. 50 » 2e page

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

AU FIL DES JOURS

Ce n'est pas la faute à la France si les affaires de l'Angleterre vont mal! - Le socialisme et la finance.

Les Anglais pensent qu'il y a trop d'or en France! (qui diable! s'en serait douté!). C'est une opinion qui pourrait s'exprimer plus exactement sous une autre forme : à savoir qu'il n'y a plus assez d'or en Angleterre...

Et depuis quelques mois ce phéno-mène a fait le sujet de nombreuses controverses dans la presse et de discussions variées entre les représentants financiers des deux pays. Des communiqués amplement développés ont été publiés de part et d'autre. Je les ai lus avec l'étonnement de quelqu'un qui s'attendait à tout excepté au reproche d'être trop riche. Ce reproche nous venant de l'opulente Albion, qui passa si longtemps pour un inépuisable réservoir de capitaux, a de quoi « flatter de notre cœur l'orgueilleuse faiblesse »...

Je ne comprends pas grand'chose à tous ces micmacs que l'on raconte sous le titre sybillin : relations entre les Trésoreries de France et d'Angleterre. Mais je n'ai pas de peine à y discerner clairement que la livre sterling donne des signes de faiblesse et que ses soigneurs de Londres appellent les médecins de Paris à son secours. En même temps, ils ne seraient pas fâ-chés de laisser croire à leurs compatriotes que tout ça c'est la faute à la

On nous soupçonne de je ne sais quels sombres projets. « L'or appelle le fer! », disait le lyrique Georges Leygues dans un discours qui fit beaucoup de tapage avant la guerre. Pour nous condamner aujourd'hui, on a changé la formule : vous ajoutez la puissance de l'or à la puissance du fer, nous dit-on, et vos capitaux comme vos armées sont entre vos mains un instrument de domination... Enfin, nous sommes accusés de vouloir établir notre prospérité sur la déconfiture de nos amis britanniques!

Comment serions-nous assez fous pour y penser dans un moment où tout démontre au contraire que le mauvais état des affaires se propage irrésistiblement d'un pays aux autres pays. Il n'y a plus moyen de s'illusionner là-dessus : les nations sont dans une telle situation d'interdépendance économique qu'on ne peut pas isoler le mal. Il n'existe pas de barrière qui l'empêche de passer. Et ce serait de la folie, pour esssayer de se garantir soi-même, que de propager la peste et le choléra chez ses voisins. Ils ne tarderaient pas à tout envahir.

Dans sa réponse à ces critiques, M. Germain-Martin, notre ministre des finances, a très bien fait d'insister sur cette solidarité internationale qui impose une communauté effective à une société de peuples où l'on se croyait ennemis.

C'est la grande loi moderne dont il faudra bien qu'on finisse par tirer les conséquences politiques après en avoir reconnu les nécessités économiques. Il y a désormais des conditions d'existence qu'on ne pourra pas toujours méconnaître et devant quoi les nationalismes les plus intransigeants seront tôt ou tard obligés de s'incliner.

En attendant les rôles sont maintenant intervertis entre la France et la Grande-Bretagne. la nous change un peu de l'époque pas très lointaine où les financiers de la Cité considéraient avec une méprisante pitié la catastrophe du franc tandis que les chômeurs anglais, confortablement installés à Boulogne, à Dunkerque ou à Calais y vivaient en rentiers avec leur indemnité hebdomadaire de « sans travail » !.

Ce redressement financier, qu'on a justement appelé « la Marne » du franc, ne nous est pas venu tout seul, la nuit, en écoutant chanter le rossignol !... Oh! non. Il a fallu le payer très cher! Il est le résultat mérité par une suite de sacrifices, par une iongue série d'efforts. Les Français se sont rudement imposés à l'intérieur tandis qu'ils pratiquaient à l'extérieur une politique de sagesse et de conciliation pacifique.

Nous ne sommes pour rien dans le marasme de l'Angleterre, de l'Allemagne ou de l'Italie. Mais ceux-ci ne sont pour rien dans notre renaissance économique et financière que nous avons accomplie tout seuls.

Il est injuste de prétendre que nous sommes la cause de leurs maux, mais il est très vrai que nous ne voulons pas retomber dans les difficultés d'après-guerre d'où nous sommes, en-

fin, sortis Et nous ne voyons pas en quoi cela guérirait l'Angleterre que la France retombât malade à son tour.

Le socialisme déteste la finance. Mais les socialistes aiment bien les financiers. En attendant que le parti triomphant les exproprient, le parti militant les « tape ». C'est déjà une manière de leur faire « rendre gorge »... Et la Révolution se fait aimable chez ces hommes de Banque et de Bourse où elle va chercher les capitaux dont elle a besoin pour combattre le capitalisme !...

Ne criez pas au paradoxe! Cette parfaite entente des socialistes et de a finance vous l'avez vue, à Cahors même, s'affirmer publiquement... A Paris, de récentes révélations viennent de nous en fournir un exemple nouveau et particulièrement saisis-

M. Léon Blum a dû reconnaître ce fait que les banquiers Marcel et Georges Bénard avaient largement contribué à la formation du capital avec quoi fut fondé le Populaire, organe officiel du Parti S. F. I. O.

Cet aveu a provoqué un accès de joie féroce chez les communistes dont le journal s'est empressé de nous faire connaître quelques titres des deux bailleurs de fonds du Populaire...

Marcel Bénard est président : de la Société Financière du Congo, au capipal de 60 millions ; de la Compagnie des Mines et Minerais, au capital de 25 millions; de la Compagnie Equatoriale des Mines, au capital de 40 millions; de l'Union Diamantifère, au capital de 7 millions ; de la Compagnie commerciale des Antilles, au capital de 10 millions, de la Banque Franco-Asiatique, au capital de 25 millions ...

Quant au petit Georges, il a une carte de visite aussi imposante que celle de Marcel...

A la lueur de ces révélations la forte parole de Karl Marx prend un sens inattendu: « l'émancipation des prolétaires sera l'œuvre des prolétaires eux-mêmes !... » Georges et Marcel Bénard ont commencé par eux-mêmes l'émancipation du prole-

Ah! comme c'est beau ce socialisme des banquiers! Emile LAPORTE.

-000-UN PETIT MOT D'ECRIT

ÉPOQUE DISPARUE

Le peintre Boldini vient de disparaître. Cet Italien, longtemps fixé à Londres, fut en son temps un artiste très pari-sien, comme le Hollandais Van Dongen et le Japonais Foujita,

Verveuses, nerveuses, pétaradantes et piaffantes, ses effigies formaient l'une des attractions des salons d'avant-guerre. Les critiques diront sa virtuosité, son brio, la qualité de ses noirs. Ils rappelleront que le sévère Degas l'avait en esti-

Mais aussi les chroniqueurs de ce temps ne manqueront pas de noter qu'avec Boldini, une époque disparaît, prillante, curieuse et déjà bien loin de

L'époque Boldini, c'est celle des femmes minces coiffées à la vierge ou surmontées de hautes chevelures crépelées, aux robes en corolles, le temps des jupes froufroutantes, des boas, des plumes, des huits reflets et des esthètes de l'Œuvre. C'est celle du « boulevard », des victorias, des valets de pied en culotte de peau, d'Arthur Meyer, pomponné et content de soi, promenant son petit ca-

Epoque des débuts de Deauville, de la serpentine Liane de Pougy, des premiers albums de Sem, du « sâr » Peladan, du règne de Caram d'Ache...

Ces jours-ci, dans une baraque du Jour de l'An, je découvrais parmi tant d'insanités imprimées, un volume de Montesquiou, dont la mort remonte déjà à dix ans. Lui aussi ce curieux comte Robert de Montesqiou-Fezensac, bien oublié, bien démodé, il appartient à cette époque. Malgré tous ses défauts, son snobisme, sa préciosité, il reste cependant sympathique par sa noblesse d'esprit, sa causticité, son amour de l'art.

Et comment ne pas rappeler d'autres fantômes de ces temps révolus; Jean Lorrain, l'homme de M. de Phocas et des Pall-Mall Semaines et, dans le domaine de la peinture, Helleu, La Gandara?

Informations

Mardi, le Sénat a tenu séance pour 'installation de son bureau définitif. M. Paul Doumer, réélu président, a adressé ses remerciements à la Haute-Assemblée. Puis il a rendu hommage au doyen d'âge, Enfin, il a prononcé son discours d'installation.

Le Sénat a ensuite renvoyé à une autre séance la fixation de la date de diverses interpellations. Le ministre des finances a déposé le projet, voté à la Chambre, de la première tranche de l'outillage national.

Et la prochaine séance a été fixée à

A la Chambre

La Chambre continue la discussion du budget. La discussion générale a été finie lundi soir. Mardi matin, on a abordé l'examen des chapitres. C'est le budget du ministère des finances qui a été discuté le premier. Tous les articles ont été successivement adoptés. Puis on a passé à la discussion du budget de la santé pu-

La discussion budgétaire a continué pendant les séances de mercredi.

La Commission d'enquête

La commission continue ses travaux. Mardi elle a entendu M. Caillaux qui a déposé sur sa demande. Il a d'onné d'es explications relatives à la nomination de leux administrateurs français de la Snia

Puis elle a entendu M. Poujoulas, chargé à la Banque Oustric du sercice de la Bourse. L'audition de ce témoin s'est continuée mercredi.

On prévoit que sous peu de jours, la commission déposera ses conclusions en ce qui touche l'affaire Oustrie.

A la Société des Nations

Mardi matin, le Conseil de la S. D. N. a abordé la discussion du rapport de la commission du désarmement. Ce rapport a été présenté par M. Quinones de Léon, délégué de l'Espagne. M. Henderson, délégué de la Grande-

Bretagne a pris la parole pour appuyer les conclusions du rapport et a soute-nu cette doctrine qu'il ne doit pas y avoir pour un pays d'autre alliance que celle

M Curtius a exposé la tèse de l'Allemagne. Il accepte le rapport. Il dit que l'Allemagne souhaite le désarmement dans

M. Grandi, au nom de l'Italie, croit que la question n'est pas mûre et conclut que le désarmement devra non seulement alléger le budget militaire des pays, mais encore rétablir la confiance dans

Puis, M. Briand, au milieu de l'attention générale, parle au nom de la France. Il fait admirablement ressortir qu'il s'agit moins de savoir la force militaire d'un pays que de savoir s'il a la volonté de s'en servir. Les esprits se sont calmés. L'entreprise de désarmement peut réussir

si on la fait avec bonne foi et confiance. Un grand résultat est déjà obtenu. La France se rendra à la Conférence avec une entière confiance malgré les réserves

Le rapport de M. Quinonés de Léon. est adopté à l'unanimité. On décidera jeudi la date, le siège et la présidence de la Conférence.

En souvenir de Joffre

Une pension exceptionnelle et viagère de cent mille francs a été accordée à la veuve du maréchal Joffre. Cette pension proposée par la commission des finances a été votée à l'unanimité par la

Un krach d'un mililon

Un inspecteur vérifiant la comptabilité de la Banque populaire d'Issoudun releva certaines irrégularités qui firent découvrir que le directeur, Henri Raffestin, avait ouvert trois comptes fictifs lui ayant permis de détourner une somme

d'environ un million. Le conseil d'administration, cet aprèsmidi, a déposé une plainte au parquet pour abus de confiance contre l'indélicat directeur.

On est assez injuste envers les représentants de cette époque. Cependant, on ne pourra se figurer la vie mondaine de la fin du XIXº siècle sans se reporter aux effigies de ces peintres : Helleu, Boldini, la Gandara.

Je ne me rappelle pas avoir jamais vu Boldini, mais j'ai rencontré bien souvent La Gandara — bel hidalgo serré dans sa vareuse de velours noir — lorsqu'il peignait au Luxemboug.

Boldini avait survécu à tous ses contemporains. A près de 90 ans, il rejoint ces fantômes. Pour quelque temps, sans doute, son œuvre sombrera dans l'oubli. Puis, peu à peu, elle ressurgira, ne serait-ce que parce qu'elle aura le charme attendrissant, émouvant du passé. [De [Opinion].

Edouard Deverin.

EN PEU DE MOTS.

M. Victor Boret a inauguré le dixième Salon de la machine agricole,

- Le nommé Quiliri, qui avait tenté de tuer sa femme, a été condamné à quatre ans de prison par le jury de la Sei-

- A Sète, le comptable de la Coopérative des pêcheurs s'est enfui en emportant 80.000 francs. M. Bruchet, gazier à l'usine d'Auch,

vient d'être avisé que son obligation du Crédit National est sortie remboursable un million. La santé du général Berthelot

s'améliore. - La cour d'Assises du Tarn a condamné à la réclusion perpétuelle Auguste Cauquil qui a tué son ancienne épouse, à Mazamet.

- A Nantes, une jeune homme est attaqué, assommé, puis attaché à sa bicyclette et jeté dans une carrière. On croit qu'il s'agit de la vengeance d'un jaloux qui voulait empêcher son mariage,

Le verre cassé porte-bonheur.

Il paraît que casser du verre - du verre blanc - porte bonheur. Il paraît... Voici une petite histoire qui tendrait à le prouver, et qui nous est racon-tée par UUk, le satirique berlinois :

Enfin, enfin, le pauvre chômeur a retrouvé du travail. Du travail dans une ristallerie. Il était, auparavant, ouvrier fondeur; pourquoi ne serait-il pas, aujourd'hui, employé dans une cristalle-

Malheureusement, le premier de ces métiers ne prédispose sans doute guère au second. Dès le lendemain de son en-trée en fonctions, le débutant fait tomvase est en miettes, comme il fallait s'v attendre... Le patron se précipite, écumant de rage et s'arrachant les cheveux :

- Vous me le rembourserez, crie-t-il; je vous retiendrai chaque semaine un quart de votre salaire, jusqu'à ce que j'ai récupéré le prix du vase. - Combien coûte le vase ? s'enquiert,

la gorge serrée le pauvre employé. Douze mille francs! hurle le pa-

Alors le visage de l'infortuné s'éclai-

Enfin! murmure-t-il, j'ai trouvé une situation pour toute mon existence... A la course.

Le fantaisiste londonien Georges Robey rentrait un jour dans un très sélect restaurant de Londres quand il fut pris de sa vieille manie mystificatrice. De l'air le plus balourd qu'il peut prendre, il demande la carte, le « tableau », le lit attentivement, longuement, puis se décide enfin pour un potage aux escargots. Le potage servi, Robey, l'air touours aussi ahuri, le déguste avec précaution... Succulent...

Vraiment, garçon, est-ce là un potage aux escargots ?... fait avec des escargots réellement? Comme c'est bizarre... Le garçon, surpris d'abord, ironique

ensuite, affirme: N'en aviez-vous donc jamais man-

Jamais seulement entendu parler. Avec un regard de pitié, le waiter dévisage Georges Robey

- D'où venez-vous donc, sir ? — De Billingly-sur-Vaines, en Ecosse. — Il n'y a donc pas d'escargots chez

vous? Certainement si, dit l'artiste avec un admirable sang-froid, mais nous... nous ne savons pas les attraper...

L'homme le plus riche...

Il n'est pas Américain. Telle est la nouvelle - stupéfiante pour beaucoup de citoyens des Etats-Unis - qui vient d'être annoncée à New-York après enquête internationale. C'est un « inconnu » (!), le Nizam de Hyderabad, qui est dit posséder en ses coffres plus de 12 millards cinq cent millions de francs d'or, et une valeur double en bijoux, etc. Le Nizam offre souvent des cadeaux de 2 millions. Cela ne l'empêche pas de dire que « si mes enfants ne prennent garde, il dilapideront bien vite ma fortune. »

Sur Carl Sternheim.

Carl Sternheim est un écrivain allemand qui a une très, très haute idée de lui-même. Quelqu'un demandait un jour comment il allait.

- Comment voulez-vous qu'il aille ? fut la réponse. Il ne parle jamais que de lui, et chaque fois qu'il en parle, il ôte son chapeau... Alors, il s'est enrhumé de nouveau !...

Franz Dlei demande à Sternheim: — Où allez-vous ?

- Je vais chez un de mes amis, répond-il. - Alors, dit Dlei, je vais avec vous : je n'en ai encore jamais vu.

FRIMAS

prononce le dernier de ces mots à la francaise.

Ces termes prennent, cette saison, une autre correspondance que celle de la phonétique.

Nous ne devons pas connaître le froid, prétendaient certains Nostradamus improvisés. Déjouant ces pronostics en l'air, l'hiver est arrivé à la da-

te que lui assigne le calendrier. Depuis Noël, nous passons de la brume au gel, du vent à la neige. Quand on risque le nez dehors, il faut clore strictement son manteau. Il faut assurer son chapeau si l'on doit passer les ponts. Et, de la moindre sortie, on rentre tremblant, trempé, transi. Le thermomètre monte et descend. Si ses chutes ne l'entraînent jamais très bas, ses ascensions ne l'élèvent jamais bien haut. Frimaire se permit des écarts de conduite ; nivôse accomplit sa fonction avec rigueur, dans tous les sens du mot.

A bas l'hiver! Vingt fois par jour, je profère cette invective. Je cesse seulement de vitupérer les frimas, le soir après dîner, quand, toutes portes closes et tous mouvements suspendus, je me rôtis les jambes devant les tisons. Et encore le souci du lendemain trouble-t-il ma quiétude d'appréhenions, si j'entends la bourrasque cerner de rumeurs la maison.

Pourtant, des gens se targuent de préférer aux autres cette saison. Ils la prétendent salubre entre toute. Bien que volontiers paradoxal comme doit l'être un poète, Jean Richepin ne partageait pas ce sentiment. N'a-t-il pas infligé à l'hiver la plus flétrissante épithète qui soit, quand il l'a appelé : tueur de pauvres gens »? Voilà la vérité, en dépit de l'avis contraire des personnes bién rentées qui vivent dans des appartements chauffés comme des serres et ne sortent, vêtues de peaux de bêtes, que pour s'engouffrer dans leurs tièdes voitures. Pour se ranger aux côtés du panégyriste des gueux, il suffit de lire, chaque semaine, dans nos journaux, l'interminable liste de nos concitoyens, à qui l'hiver a fait passer pour toujours la redoutable porte Saint-Michel des remparts. Comparez ces bilans funèbres à vertus hygiéniques de la froidure. Point n'est même besoin de telles preuves écrites. Il suffit d'écouter les clochers de nos cinq paroisses répandre, du matin au soir, sur la ville, un glas presque ininterrompu: Moins que cela encore : prêtez l'oreille aux propos de la rue; vous les trouverez pleins à faire peur de bruits de grippe, d'angine, de bronchite, de rumeurs calamiteuses.

Que l'hiver garde des prestiges extérieurs, je n'en saurais disconvenir. Sous la parure du givre, tout paysage, même très familier, prend à nos yeux des airs de parade féérique. Les ormeaux du quai Ségur, les saules et les peupliers de l'île de Cabessut, les pla-

Frimas rime avec Christmas, si l'on I tanes de Coty, — mais non pas ceux de l'Aviron et du fond des Hortes que leur mutilation empêche pour longtemps de faire autre chose qu'une minable figure! — les arbres fruitiers eux-mêmes de nos jardins, les plus modestes buissons et les plus banales clôtures semblaient, l'autre semaine, enguirlandés de filigrane d'argent. Ils portaient de longs fils de perles baroques, de prodigieux festons de pendeloques de cristal. Un matin de brume suffit pour fondre ces joyaux inconsistants et pour les amalgamer à la boue. Dans les jardins dépouillés et sales, les arbres ne dressèrent plus sur le ciel que le hérissement désordonné

de leurs branches raides. Une autre fois, le Lot jaunit, rougit, monta, parut prêt à déborder. Une autre fois, la neige drapa les pechs et la ville de sa cape immaculée. Je ne nie point la majesté des colères du vieil Olt quand, pour donner raison à Marot, il nous environne de la menace de ses eaux peu claires. Je ne conteste pas non plus l'éclat éblouissant d'un site pour un jour ou deux fardé de blanc. Mais une crue dépare toujours, pour moi, le paysage cadurcien. Quand les eaux sont basses, nos quais se profilent comme des remparts. Leur hauteur fait leur beauté. Ils s'enlaidissent de s'aplatir quand s'élève le niveau de la rivière. Et nos clochers et nos tours ne trouvent plus de miroirs dans des flots tumultueux et

La neige écrase nos toits, les abaisse, les rend amorphes. Elle abolit leur précieuse bigarrure. Nues, les tuiles cadurciennes chantent sous le soleil l'hymne en fanfare de leurs rives aux couleurs variées. Sous un amas de flocons blancs, elles se tassent, accablées, honteuses d'être pareilles de St-Urcysse à St-Barthélémy. Et quand le dégel survient, ce sont des larmes de soulagement qu'elles pleurent dans les gouttières. Alors la fumée noire de nos cheminées devient bleue pour s'assortir à l'allégresse du ciel rassé-

Pour ce qui est du brouillard, je trouve en lui le pire des jeux maléfiques de l'hiver. Quand il règne, plus de couleur et plus de lignes. Tout est ceux de l'été et vous serez fixés sur les | terne, noyé, incertain. Tout flotte ou se dérobe. Bien plus que la nuit, la brume semble peuplée d'embûches. Les lumières clignottent; nos yeux ont envie de se fermer pour bannir ce cauchemar, comme ils s'ouvrent pour nous tirer de ceux du sommeil...

Il faut à Cahors, à ses collines sèches, à ses murs altiers, à ses toits vermeils, un soleil net, un Lot clair, du bleu dans son ciel, du vert sur l'eau de sa rivière. Les frimas ne lui valent rien. La mine renfrognée le proclame aussi bien que la tristesse de ses glas continuels...

Foin de l'hiver, tueur de pauvres gens et éteigneur de lumière!

Comment s'écrit l'histoire.

Un groupe d'Américains a résolu de faire procéder à des recherches méthodiques, dans toutes les archives, afin d'y étudier les documents concernant la colonisation de l'Amérique par les Anglais. Ces documents, dont la plupart sont inédits, sont au nombre de plusieurs

centaines de mille. Une somme de 500.000 dollars - soit près de treize millions de francs - est consacrée dès maintenant à ces recherches. Elles serviront à écrire l'histoire de l'Amérique. Le premier volume exposera les motifs de la colonisation.

C'est au docteur Richard Holvorthy qu'est confiée la direction générale de ces recherches.

Gai, gai, marions-nous.

Les cérémonies du mariage sont tristes. Ce n'est pas là une considération philosophique, mais seulement l'opinion

de l'évêque de Sardes. Opinion toute personnelle, d'ailleurs.

Eug. GRANGIÉ.

Mais il a trouvé le moyen de faire dis-

paraître cette cause de tristesse. Elle

provient, pense-t-il, d'une simple formue, celle qui déclare les époux unis jusqu'à ce que la mort les sépare ». Il ne faut point, estime-t-il, parler de « mort » en ce jour, aussi propose-t-il de substituer à cette antique formule

« Unis pour tous les jours à venir ».

Très simple, en effet... Commandants en chef.

L'Angleterre s'est associée au deuil de la France à l'occasion de la mort du maréchal Joffre. Un journal d'outre-Manche, évoquant les heures de 1914 où Français et Anglais combattirent sous les ordres de Joffre et de French, a fait une remarque: c'est que les noms de ces deux grands chefs, si on les divise en deux, peuvent se lire indifféremment horizon-

talement ou verticalement:

JOFFRE
FRE NCH

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LE CHOIX D'UN MÉTIER |

Inconvénients et dangers d'une mauvaise orientation professionnelle

De sérieuses statistiques prouveraient qu'environ 40 0/0 des ouvriers et des employés changent une ou plusieurs fois de profession, après un apprentissage normal.

En 1922, au Congrès d'orientation professionnelle de Milan, M. Frois faisait la communication suivante de notre Ministère du Travail:

« En 1920 nous avons eu 900.000 « accidents graves du travail. Sur ce « nombre 900 furent mortels. Sur ces « 900 accidents mortels:

« 43 0/0, soit 387, eurent pour véri-« table cause une insuffisance ou une « mauvaise adaptation de l'ouvrier à « son travail. Ils se décomposent « ainsi :

« 10 0/0 survenus à des ouvriers « non qualifiés techniquement, et « dont la mort a été occasionnée par une fausse manœuvre;

« 15 0/0 survenus à des ouvriers « qui physiologiquement n'auraient pas dû être occupés à leur poste de « travail;

« et 18 0/0 survenus à des ouvriers « dont les facultés psychiques (atten-« tion, présence d'esprit, jugement, « sang-froid, etc.) ne correspondaient « pas aux exigences des travaux dont

« ils étaient chargés. « Les 57 0/0 des autres accidents mortels furent occasionnés par des cas fortuits et impossibles à prévoir. » En admettant, pour les 900.000 ac-

cidents, le taux de 43 0/0 des accidents mortels et leurs subdivisions, il y aurait eu 387.000 accidents graves pour l'année 1920, accidents dûs à une mauvaise orientation profession-

Réfléchissons un instant aux 40 0/0 des ouvriers et des employés qui changent une ou plusieurs fois de profession, puis aux souffrances des accidentés et de leurs familles, au manque à gagner, à l'angoisse et aux dépenses de tous, nous comprendrons mieux l'importance personnelle et sociale d'une bonne adaptation initiale de l'ouvrier et de l'employé à son travail, d'une bonne orientation professionnelle, enfin.

F. DUFFIEUX.

NOTRE FEUILLETON

(à suivre).

Nous commencerons prochainement un nouveau feuilleton. Nous avons fait choix d'une œuvre charmante

VŒU DE NADIA

écrite par Madame Henry Gréville, où la célèbre romancière déploie toutes ses facultés d'idéalisme exalté et de sensibilité frémissante.

C'est un roman de fine observation et de sentiments nuancés. Œuvre jolie, émouvante et délicate, nous sommes sûrs qu'elle plaira beaucoup à nos lectrices et lecteurs.

Commune dessectionnée

Les électeurs de la section d'Anglars, commune d'Anglars-Juillac, sont convoqués pour le 1er février à l'effet d'élire deux conseillers municipaux en remplacement de MM. Cubagnes, adjoint démissionnaire, et Atgié, conseiller municipal, décédé.

Cette élection a soulevé une question de droit administratif intéressan-

La commune d'Anglars-Juillac a demandé à être dessectionnée au commencement de l'année 1924. A la session d'avril 1929, le conseil général renvoya cette demande à l'examen de l'administration pour études. A la session de septembre 1929, le conseil général prononça le dessectionnement de la commune.

Entre temps, avaient eu lieu les élections municipales de 1929 et les électeurs d'Anglars-Juillac avaient voté dans les sections de commune auxquelles ils appartenaient, la décision du conseil général n'étant pas encore prononcée.

Aujourd'hui, le dessectionnement est un fait accompli. Les électeurs de la section d'Anglars n'en seront pas moins seuls appelés à prendre part au vote. La jurisprudence établit, en effet, que les élections partielles continuent à avoir lieu par section jusqu'au renouvellement intégral du conseil municipal.

Médaille d'honneur

Par décret du ministre de l'instruction publique et des Beaux Arts, la médaille d'honneur de bronze de l'Education physique, est décernée à M. Lavayssière, directeur de l'Ecole Primaire Supérieure de Martel. Félicitations.

Enregistrement

M. Feyt, receveur de l'enregistrement à Cazals, est nommé receveurrédacteur à la direction de l'enregistrement, à Cahors, en remplacement de M. Conquet.

Médaille militaire

La Médaille militaire est décernée à M. Cambou, gendarme à Limogne. Félicitations.

Le Lot à Paris

LES CADETS DU QUERCY

C'est bien le samedi, 31 janvier 1931, que les « Cadets du Quercy » donneront leur grand banquet suivi de bal de nuit dans les beaux salons des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, à 20 h. 30, et le bal commencera exactement, à 10 h. 30, avec deux orchestres : le Banquet sera présidé par M. J.-L. Deloncle, Président de Commission au Conseil d'Etat, assisté de tous les Présidents des Amicales du Lot à Paris, et avec la gracieuse présence de « Miss France 1930 », originaire de Catus, et de Mlle Madeleine Battut, reine des Cadets du Quercy,

Ce banquet était attendu avec impatience par nos nombreux amis du Lot, qui tous les ans sont heureux de venir passer avec nous une agréable soirée; notre jeunesse aussi vient avec plaisir dans nos bals et tous se sentent à leur aise dans ce joli cadre qui constitue la grande famille des Cadets du Quercy.

C'est à notre ami M. Amagat, Directeur-Propriétaire du Restaurant des Sociétés Savantes qu'a été confiée la préparation du copieux menu. On v mangera de bonnes choses de chez nous, le tout arrosé du bon vin de Cahors, M. Amagat, fin cuisinier, est de chez nous et il sait ce que nous

Aussitôt après le banquet, on procédera au vote pour élire la nouvelle « reine des Cadets »; de beaux diadèmes et de belles écharpes aux couleurs de la ville de Cahors seront attribuées aux nouvelles élues, à la reine et à ses deux demoiselles d'honneur. La confection des écharpes a été confiée à Mme Cantagrel de

Au cours du bal de nuit, il y aura trois concours de danse, valse, tango, « bourrée » ; une démonstration de cette dernière danse sera faite par Mlle Denise Rives, élue pastourelle du Lot, et nous entendrons les Echos du Quercy, joués par notre orchestre.

En un mot, c'est une très jolie fête de nuit qui se prépare, aussi est-il prudent de retenir ses places en retirant ses cartes à l'avance où en écrivant à votre secrétaire général.

On trouve des cartes de banquet : 1° chez M. de Lacam, 42-44, rue d'Assas, 6°; 2° chez M. Pierre Lafon, 9, rue Princesse, 6°; 3° chez M. Gaston David, 150, boulevard Pereire, 17° et enfin, chez M. Antonin Labouygues, Quercy, 63, rue Monge, Paris 5°, ou en lui écrivant.

Il y aura foule aux Cadets le samedi soir, 31 janvier. Tous les lotois de passage à Paris, à cette date, seront les bienvenus, et, dès maintenant ils peuvent retenir leur place.

Antonin LABOUYGUE, Secrétaire Général, P.-S. — Un grand amis des Cadets effrira le délicieux Banyuls du Val

d'Or, à tous ceux qui assisteront au

Prix du banquet : 36 francs, donnant droit au bal; bal: 10 francs, sociétaires, 8 fr.

AVENIR CADURCIEN

MM. les membres de l'Avenir Cadurcien sont informés que, par décision du Conseil d'administration, les répétitions sont fixées au mardi et vendredi de chaque semaine, à

Prochaine répétition vendredi, 23 janvier courant. Présence indispensa-La Commission. ble.

20 h. 30, local habituel, rue Clemen-

Une grave épidémie de grippe à Toulouse

Une épidémie de grippe sévit de-puis quelques jours à Toulouse. Plusieurs administrations publiques, notamment celle des tramways et celle des P. T. T., ont fait connaître par la voie de la presse qu'elles se trouvent dans l'impossibilité d'assurer un service régulier et ont demandé aux usagers de prendre patience jusqu'à l'amélioration de la situation.

Le service postal et le triage des lettres sont assurés par des équipes militaires.

On signale de nombreux décès, à tele enseigne que l'administration des Pompes funèbres ne pouvant suffire à la besogne, certaines familles ont dû garder les défunts en bière pendant cinq jours, sans sépulture. La mort frappe surtout les vieillards.

Les truffes

Au marché de Limogne de vendredi, il y a eu un apport de truffes de 70 kilos. Elles ont été vendues de 60 à 65 fr.

Incendie

Le Parquet a été informé qu'un incendie avait éclaté dans un immeuble situé près de Montcuq et appartenant à M. Canies.

Celui-ci entendant, pendant la nuit, aboyer son chien, se leva et se rendit à l'immeuble et aperçut le fournil et

le hangar en feu. Il détacha le chien qui fut sauvé, mais tous les outils, les instruments qui se trouvaient dans le hangar ont été la proie des flammes.

On ignore les causes du sinistre, Les pertes sont assez élevées, mais elles sont couvertes par une assuran-

Mort du général de Villaret

Notre compatriote, le général de division de réserve de Villaret vient de mourir à Angers dans sa 77° an-

Né à Saint-Laurent (Lot), le 17 février 1854, le général de Villaret, avait fait sa carrière dans l'armée de l'in-

Au moment des hostilités, il était, avec le grade de général de brigade, chef de la mission militaire en Grèce. Rappelé en France, il fut placé à la tête de la 14° division et prit une part active à la bataille de l'Ourcq. Il commandait le 7° corps de l'armée du général Maunoury lorsqu'il fut blessé, aux côtés de son chef, dans une tranchée de première ligne. On sait que le général Maunoury reçut un coup de feu dans l'œil et qu'il fut, dès ce moment, écarté du commandement,

Le général de Villaret commanda ensuite la 7° armée de la fin de 1915 à la fin de 1916.

Atteint par la limite d'âge, il passa en 1917 au cadre de réserve. Il était grand officier de la Légion

Un conflit aux Tabacs

Un conflit, vite apaisé, s'est élevé mercredi matin au magasin des ta-

Les ouvriers et ouvrières manutentionnaires avaient depuis déjà pas mal de temps demandé une augmentation de salaire qui leur avait été promise et dont ils espéraient la prochaine no-

Il leur fut, en effet, annoncé qu'on leur accordait cinquante centimes par jour. Une si maigre satisfaction leur parut dérisoire et causa un si vif mécontentement que le personnel quitta le travail.

Le Directeur, informé, intervint tout de suite. Il promit de s'entremettre entre le personnel et l'administration et le travail reprit aussitôt.

Société régionale d'aviculture

Les membres du Conseil d'administration de la Société d'aviculture régionale de Brive-la-Gaillarde se sont réunis à la Chambre de commerce, le 27 écoulé.

M. Chapoulaud, président, était assisté de M. Nouaillac, secrétaire général; M. Aunac, trésorier; M. Echamel, etc. Après avoir ouvert la séance, il remercie de tout cœur ses dévoués collaborateurs et se félicite du grand succès obtenu par l'exposition nationale d'aviculture de Brive qui fut organisée par notre société.

Devant l'importance qu'a su prendre en si peu de temps notre société et devant les très nombreuses adhésions reçues de la Corrèze et des deux départements voisins, l'assemblée dé-

De créer deux sections, l'une dans le département du Lot, l'autre dans le département de la Dordogne

D'organiser deux manifestations l'une à Brive, au moment de la fête, l'autre à Uzerche, mi-août.

Le prix de la cotisation annuelle est fixée à 5 francs.

Office notarial supprimé

L'office notarial de Gourdon, dont M. Prat était titulaire, est supprimé.

Commission rogatoire Une perquisition faite à la suite

d'une commission rogatoire du Parquet de Nîmes, a été faite chez un forain habitant Cahors. La perquisition n'a donné aucun ré-

sultat. L'accusation ne serait donc pas fondée.

Légion d'honneur

Notre compatriote, M. Gosse, doyen de la Faculté des Sciences de Grenoble, examinateur à l'Ecole navale et à l'Ecole polytechnique, est nommé officier de la Légion d'honneur.

Nous adressons nos félicitations à M. Gosse dont la famille habite Prays-

P. O.

M. Casimir, facteur enregistrant à Ruffec, est nommé chef de station à Parnac.

Service vicinal

M. Cazes est nommé cantonnier sur le chemin de grande communication, n° 9, de Floressas à Duravel, en remplacement de M. Brocard, nommé chef cantonnier à Puy-l'Evêque.

Mérite agricole

Par décret du 9 janvier 1931, M. Adrien Lugan, président du Syndicat de défense des « Vins du Lot » est nommé officier du Mérite agricole. Nous adressons nos félicitations à M. Lugan.

Prix de vente de l'essence

Les prix de vente de l'essence pratiqués par le commerce de détail pendant le mois de décembre 1930, dans le Lot, ont été les suivants : Qualité poids lourds : maximum,

227 fr. 19 l'hecto; minimum, 222 fr. 64: moyen, 224 fr. 92. Qualité poids lourd : maximum, fr. 97; minimum, 219 fr. 35; moyen, 225 fr. 16.

Stations hydrominérales et climatiques

L' « Officiel » publie la liste des stations hydrominérales et climatiques établies à la date du 1er janvier 1931. Dans cette liste, nous relevons la station de Miers-Alvignac.

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

CLAUDE FARRÈRE

Est-il utile de rappeler la conférence que Claude Farrère doit donner sous les auspices de la société « les Amis du Beau Vieux Quercy »? Le nom du conférencier et le sujet qu'il traitera ont suffi pour susciter un intérêt général qui se manifeste par des locations si nombreuses qu'il res-

te déjà peu de places disponibles. Il est donc utile, au moins, d'engager les retardataires à se hâter. La réunion se tiendra vendredi, 23 janvier, au Théâtre Municipal, en soirée. La conférence commencera à

21 heures précises. On retient ses places comme d'usage.

Encore les jetons de l'Union latine

La Chambre syndicale de la Nouveauté de Toulouse rappelle aux maisons adhérentes que le remboursement des jetons d'aluminium de l'Union Latine est effectuée par la Banque de France depuis le 6 janvier et jusqu'au 14 avril inclus, tous les jours (sauf le samedi et les premiers et les deux derniers jours ouvrables du mois), de 9 heures à 11 heures.

La Chambre syndicale de la Nouveauté conseille donc, tout en continuant à les accepter jusqu'à la date, de retirer, dès maintenant, au fur et à mesure de leur présentation tous les jetons de la circulation afin d'accélérer l'opération de remboursement.

Les commerçants de Cahors, et les clients ont donc tout intérêt à refuser, d'ores et déjà les jetons qui peuvent leur être présentés.

Il faut bien qu'un jour ou l'autre cette monnaie soit retirée de la circu-

Il est inadmissible, comme nous l'avons déjà fait observer, que ces jetons soient acceptés à Cahors et refusés dans les communes voisines de

A Montauban, même, on ne les accepte plus dans le commerce, depuis beau temps. Il faut donc que l'on revienne au droit commun. Et ce n'est pas trop

Donc, que l'avis de la Chambre Syndicale de la Nouveauté de Toulouse

soit pris en considération par les commerants et clients de notre région.

Nécrologie

Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de Mme Vve Bonhoure, décédée mercredi, à l'âge de 74 ans.

La défunte était la mère de notre excellente camarade, Marie Valcke, et belle-mère de M. Prosper Valcke, typographe à l'imprimerie du Journal du Lot.

Nous exprimons à Mme et M. Prosper Valcke et à leur famille nos sentiments de bien cordiales condoléan-

Les obsèques de Mme veuve Bonhoure seront célébrées vendredi, à 14 heures et demie. Réunion maison mortuaire, 20, rue Dominici,

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Salliens, agent de police à

M. Salliens avait dû cesser tout service depuis quelque temps, en raison de sa santé

Le mal qui le minait était inexorable et, depuis longtemps, la fin de M. Salliens était prévue. C'était un excellent fonctionnaire mu-

nicipal qui laisse de vifs regrets parmi tous ceux qui l'ont connu. Nous prions Mme Salliens, sa famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Marie Cambornac, propriétaire, demeurant rue Labarre, décédée le 19 janvier, à Cahors.

Mme Cambornac était bien connue à Cahors où elle jouissait ainsi que sa famille d'une vive sympathie. A ses obsèques, célébrées mercredi

matin, à 10 heures, assitaient une foule nombreuse qui a suivi le char funèbre, recouvert de couronnes, au ci-Nous adressons à M. Cambornac, à ses enfants, à la famille nos bien sin-

cères condoléances. Contributions indirectes

M. Testut, inspecteur des contributions indirectes, chargé de la taxe sur le chif-fre d'affaires à Cahors, est nommé dans Il est remplacé par M. Luciani, contrôleur principal des contributions indi-

Compatriote

Notre compatriote M. Georges Vizon, fils de M. Vizon, receveur principal des contributions indirectes à Puy-l'Evêque, est nommé ingénieur de la ville d'Agen. Nos félicitations.

Monuments Historiques Par arrêté de M. le Ministre de l'Ins-

truction Publique, en date du 12 janvier 1931, « la façade du Presbytère de la Cathédrale, sis rue de la Chantrerie à Cahors », est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Histori-

Permis de chasse

Il a été délivré, au cours de l'année 1930, dans l'arrondissement de Gourdon, 3.400 permis de chasse,

Trouvé pendu à un arbre

Dimanche, 18 janvier, le corps d'un pendu a été trouvé dans les bois du Pont-Roux, sur les confins des deux communes Vayrac et St-Denis-Martel. C'était un homme paraissant âgé de 50 ans environ, d'une taille de 1 m. 75, qui avait mis un acharnement farouche à se donner la mort. Il avait attaché à la branche d'un arbre les deux bouts d'un foulard très solide, avec lequel il avait fait un nœud coulant, qu'il avait passé à son col, puis les deux mains arc-boutées contre l'arbre, il avait fait un violent effort en arrière pour augmenter la tension, et comme ses pieds touchaient à terre, il avait ployé ses genoux pour que tout entier le poids de son corps pesât sur

œuvre, et le corps a été retrouvé dans la position qu'il avait prise. Avant de mourir, ce désespéré avait vidé ses poches, déchiré ses papiers dont les débris couvraient le sol à ses pieds. De ces parcelles de papier, que la neige avait recouvertes pendant plusieurs jours, on n'a pu reconstituer que ce mot « Dordogne ». Il avait sur lui une somme de deux cents francs et une montre. Des débris de papier paraissaient avoir été une carte

le nœud coulant. La mort a fait son

Le corps a été transporté à la mairie de Vayrac pour l'inhumation. Le décès remontait à plusieurs jours, car une partie du visage et des mains avait été déchiquetée par des rongeurs, probablement des corbeaux.

Les constations légales ont été faites par la gendarmerie de Vayrac, assistée du docteur Sireyzol.

Les armes à feu

Trois jeunes gens de 15 à 16 ans, s'exerçaient au tir à la cible avec une arme de petit calibre, lorsque l'un d'eux, en manipulant l'arme, fit partir le coup. La décharge atteignit, dans la région lombaire, le fils Lacombe, boulanger à Gourdon.

Il a recu les soins du docteur Coulon, mais la balle ne saurait être extraite actuellement. Un assez long repos est nécessaire.

En affûtant un outil

M. Pauliac, mécanicien chez M. Artigalas, en affûtant un outil à la

de l'œil gauche. Tombé mort M. Auguste Lasfargue, facteur in-

meule, a reçu un grain dans la cornée

térimaire à Lacapelle-Marival, se rendait à la Poste. Au moment où il se trouvait sur la place de la Halle, il glissa et tomba. Il se releva péniblement, mais il poussa un grand cri de douleur et

retomba. On accourut à son secours. Des soins lui furent prodigués.

Mais ils furent inutiles. Le malheureux était mort. Il avait succombé à une fracture du

Coup de hachette

En abattant un arbre, dans la propriété de M. Bouyssou, à Cabessut, M. Fau s'est blessé avec la hachette

au pied gauche. 15 jours de repos. Pour se chauffer Un nomade Emile Dubois, se trouvant, en pleine campagne, fut surpris

par le froid. Il était dans la commune de St-Michel-Loubéjou, il pénétra dans une maison et emporta des planches qu'il

brûla pour se chauffer. La gendarmerie avisée l'a arrêté.

Au violen Il y a quelques jours, le nommé Taillez, manœuvre, était trouvé en état d'ivresse sur la voie publique. Arrêté, il fut enfermé au violon et

se vit gratifier d'un procès-verbal. Taillez est un incorrigible. Avanthier, il a récidivé : ivre, il faisait du scandale sur la voie publique.

Les agents l'ont enfermé au violon et procès-verbal a été dressé à nou-

Procès-verbal M. le Commissaire de police a dressé procès-verbal contre le sieur Taza pour tapage nocturne et scandale sur la voie publique.

LE ROBINSON

Les Samedis, Dimanches fêtes et veilles de fêtes GRAND BAL

Repas sur commande, NOCES ET BANQUETS

441445514666673663838688888888888888888999

Téléphone 207.

Vendredi 23, Samedi 24, Dimanche 25

(Matinée et soirée) Actualités, Parlantes et sonores Le Monde des automates

Parlant et sonore

Mélancolies futuristes, sonore QUAND NOUS ETIONS DEUX

une production parlante et chantante de Léonce Perret, d'après le roman d'Hu-guette Garnier, avec Alice Roberte, Suzy Pierson, André Roanne, Maurice de

SAMEDI 24 — DIMANCHE 25 OUVERTURE DE LA SALLE DE DANSE

Tous les dimanches de 5 à 7 heures BAL

Il y a quelques jours, les ouvriers de la voirie, chargés de l'enlèvement des

Une grenade dans les balayures

ordures ménagères, ne furent pas peu surpris de trouver dans les balayures

une grenade. La police aussitôt avertie enleva l'engin et le transporta à la caserne où il fut examiné. Il s'agissait bel et bien d'une grenade chargée, munie de son percuteur et toute prête à explo-

Elle avait été déposée en face le lycée de jeunes filles et l'école communale de garçons. Il est inutile d'insister sur les malheurs qui se seraient certainement produits si quelque jeune élève, ayant vu la grenade, s'était

amusé à la manier! La police s'efforce de découvrir le responsable qui mériterait une sévère punition.

Société de pisciculture du Lot

La Société de pisciculture du Lot s'est réunie en assemblée générale le jeudi 15 janvier 1931, dans une des

salles de la mairie de Cahors. Les comptes de la Société, présentés par M. Rémy Rescoussié, trésorier, ont été approuvés, ainsi que le projet de budget pour l'année 1931.

Le président a fait un exposé de la situation de la Société et développé son programme pour le prochain exercice. Il a fait connaître l'état de la question des « eaux noires », en partie solutionnée par une commission interdépartementale, présidée par M. Grès, maire de Capdenac-Gare, Grâce à l'intervention de cette commission, les usiniers du cours supérieur du Lot et ceux dont les établissements déversent leurs eaux dans le Rio-Mort, ont entrepris des travaux d'assainissement. Certains de ces travaux sont déjà terminés, d'autres en voie d'exécu-

La Société se propose d'intensifier le repeuplement de la rivière du Lot par d'importantes immersions d'alevins. Elle compte faire porter plus spécialement son effort sur la reproduction de la carpe. Les expériences faites en vue de multiplier ce poisson ont déjà donné d'excellents résultats.

L'état des berges du Lot, devenues inaccessibles en certains points de notre bief, retenu l'attention de la commission administrative. Elle se propose de faire procéder au nettoyage de L'assemblée générale a décidé, à

l'unanimité, de porter le prix de la carte de membre de la Société à 10 fr. Cette élévation de 3 francs permettra de réaliser les projets de la Société et sera mieux en harmonie avec le coût actuel de la vie. Le prix de la carte, porté à 10 francs, reste inférieur à celui qui est payé par les membres des autres sociétés de la région, en gé-

L'assemblée générale a procédé ensuite au renouvellement statutaire du conseil d'administration dont les membres ont tous été réélus à l'una-

La commission reste donc composée de la façon suivante : Président, M. Adrien Gau; vice-présidents, MM. Daniel Rescoussié et Bédué; secrétaire. M. Deilhe; trésorier, M. Rémy Rescoussié; membres du bureau: MM. Henri Vidaillac, Selves, Contou, Méric, Alanioux, Estradel et Cariol.

La séance est levée. Foire du 17 janvier 1931

La foire du 17 janvier a été peu importante. Bœufs gras, de 300 à 325 fr. les 50

kilos.

Gros attelages, de 8.000 à 9.000 fr. Moyens, de 6.500 à 8.000 fr. la pai-

Moutons gras, 6 fr. 50; Agneaux, 7 fr. 50, le kilo. Brebis d'élevage, 350 à 400 fr. piè-Porcelets, 200 à 250 fr. pièce selon

Marché: Poules 6 fr.; poulets, 7 fr.; lapins, 3 fr., le 1/2 kilo; dindons, 6 fr le 1/2 kilo; pigeons, 8 fr. la pai-

Œufs, 9 fr. 50 la douzaine.

Pommes de terre, 38 à 40 fr. les 50 Chronique des Ihéâtres

Halle: Maïs, 70 fr. les 80 litres.

Le beau métier

C'est le mercredi, 28 janvier, au Théâtre Municipal que les Tournées Ch. Baret viendront nous donner la belle comédie de M. Henri Clerc Le beau métier, qui obtint au Théâtre National de l'Odéon un si grand succès. M. Henri Clerc est un auteur dramati-

onctionnaire de notre Ministère des Finances. Le beau métier semble-t-il est né de la collaboration étroite de l'auteur dramatique et du fonctionnaire. Cette œuvre exprime deux idées sur lesquelles la pièce est construite: Un homme dont la vie professionnelle tend à supplanter la vie de famille. Un

que très applaudi. Il a une autre per-

onnalité celle d'un très distingué haut

entourage de collaborateurs éprouvant pour leur chef une estime et une compréhension que sa femme et ses enfants l'ont pas pour lui. La seconde idée dont l'auteur s'est inspiré dans la conception du beau métier : La jeune fille du peuple, qui, au contact d'un patron d'un niveau très supérieur au sien, perd contact avec son

propre entourage, sans pour cela trouver l'équilibre de sa vie dans le plan supé-Le beau métier est donc dans une certaine mesure une pièce à thèse. Les Tournées Ch. Baret qui nous annoncent Le beau métier ont monté cette

Cette œuvre obtient partout un immense succès. Nul doute qu'elle soit ici très applaudie.

grande nouveauté avec beaucoup de

Football. - Dimanche 18 janvier, l'U.S.D. recevait sur son terrain l'équipe de l'U.S. de Puy-l'Evêque (match amical). Après une partie très active et amicale, les visiteurs l'ont emporté sur le score de 6 buts à 2.

Dimanche 25 courant, PU.S.D. se rend à Montpezat-du-Quercy pour y ren-contrer (match en retour), le onze de cette localité. Ce match compte pour le tournoi de classement 1931 (Poule B).

A FIGEAC

Groupe sportif figeacois. — En match de championnat d'Auvergne, le groupe sportif figeacois bat le stade villefranchois par 14 points (4 essais 1 but) à

Disputée par un temps propice mais sur un terrain lourd, la rencontre qui opposait au Teulel les Rouergats de Villefranche aux hommes de Calmel avait attiré au stade une belle chambrée composée de nombreux supporters figea-

La défection de l'arbitre désigné obligea les dirigeants à tirer au sort. C'est le referré présenté par Figeac qui arbitra loyalement quoi que souvent critiqué

La partie se déroula normalement. Malgré une supériorité manifeste du groupe rien n'est marqué en 1re mitemps. Dès la reprise, Figeac marque un essai à la suite d'une touche longue. Le Groupe continue à dominer par ses avants qui incrivent un 2° essai au tableau. Villefranche, dominé dans toutes ses lignes, se défend superbement, mais ne peut empêcher le groupe de porter à 14 le score final à la suite de deux essais de belle facture.

Le G. S. F., par sa victoire de dimanche, enlève un titre de Champion d'Auvergne. Le match de dimanche prochain 25 courant, qui opposera à Lon-dieu le S. C. millavois au G. S. F. statuera sur le classement des deux compéti-

A MARTEL Football. - Dimanche, sur le terrain des Dames, une sélection de Martel, les Quatre-Routes, Meyssac, avait fait appel

au Racing-Club Briviste. La partie se déroula tout à l'avantage des espoirs brivistes et triomphèrent de la rencontre par 14 à 3.

Arrondissement de Cahors

Montgesty

Décès - Nous avons le regret d'annoncer le décès, à l'âge de 81 ans, de M. Dantony Aquilain, beau-père de M. Robert Lafage.

Nous présentons à la famille, nos bien sincères condoléances.

Douelle

Foot-ball. - Voir à la rubrique « Les Sports ».

Néerologie. — Nous avons appris la mort de M. Alibert, de la Pique, décédé à l'âge de 78 ans.

parmi ceux qui le connaissaient. Nous adressons à la famille nos vi-

Monteug

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées à Montcuq les obsèques de Mme veuve Calvet, décédé à Cahors, à l'âge de 75 ans.

Mme Calvet, née Esportelle, était la mère de Mme Labro, femme du négociant bien connu et estimé de notre ville, et de M. Louis Calvet, receveur principal des Contributions Indirecà Saintes.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à Montcuq.

Nous prions Mme et M. Labro, M. et Mme Louis Calvet, la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Albas

Syndicat de culture fruitière. — Dimanche, 18 janvier, à 11 heures, a eu lieu à la mairie d'Albas, sous la présidence de M. Ernest Lafon l'Assemblée générale du syndicat de culture Une cinquantaine de membres as-

sistaient à cette réunion. Du rapport sur l'activité du syndicat présenté par le Président, il résul-

pêchers dans les deux dernières années. La culture fruitière est donc sérieusement amorcée, mais elle est encore susceptible de plus d'extension A DOUELLE au moment où il faudra parer à une éventuelle crise viticole pour faire des recettes sur d'autres cultures.

De la gestion financière, il ressort qu'il reste en caisse un reliquat de 613 francs, dont une partie sera mise sur un livret de caisse d'épargne pris au nom de la société.

te que la localité a déjà planté 2.950

L'Assemblée a eu à examiner une preposition pour ajouter un article aux statuts afin de constituer une section spéciale de fraisiculteurs qui restera autonome pour sa gestion financière et son activité commerciale. L'article mis en discussion a été

approuvé à l'unanimité. Enfin les membres présents ont décidé de faire en commun l'achat de la nicotine titrée pour procéder au

traitement d'été contre les pucerons. Si, parmi les syndiqués absents à la réunion, il y en a qui veuillent demander de la nicotine, ils n'ont qu'à faire au plus tôt leur commande au

La séance a été levée à midi dans la plus amicale cordialité.

Floressas

Timbre antituberculeux. -- L'excellente conférence faite à Floressas, en décembre dernier, par M. le D' Fourgous, Directeur du dispensaire antituberculeux de Cahors, a eu de bons résultats, puisque grâce au dévouement des jeunes filles de Floressas, anciennes élèves de notre école laïque, tous les carnets de timbres antituberculeux envoyés ont été vendus. Cent cinquante francs ont été ainsi recueillis et envoyés au Comité départemental.

Service vicinal. - Nous apprenons avec plaisir que par arrêté préfectoral du 16 janvier 1931, notre jeune ami Cazes Raymond, de Floressas, vient d'être nommé cantonnier de 5' classe sur le chemin de grande communication nº 8 c, de Floressas à Duravel, en remplacement de M. Brocard nommé chef cantonnier à Puy-'Evêque. Toutes nos félicitations — D.

Touzac

Récompense tardive. — Nous avons eu le regret d'annoncer le décès de M. Mortefon, adjoint au maire de Touzac, survenue le 5 janvier.

L'Officiel annonce, à la date du 9, que M. Mortefon est nommé chevalier du mérite agricole.

Arrondissement de Figeac

G.S.T. — Voir à la rubrique « Les

Nécrologie. - Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Marie-Jeanne Loubet, sœur de M. Loubet, le sympathique sénateur du Lot.

Mlle Loubet, s'est éteinte après quelques jours de maladie. Elle était gée de 67 ans.

Mlle Loubet sera vivement regrettée à Figeac dont elle faisait partie de

toutes les œuvres de bienfaisance. Nous prions M. Loubet et la famille de vouloir bien agréer nos bien sincères condoléances.

Abatage des ormeaux de l'avenue des Carmes. - Le dimanche 8 février 1931, à 10 h., il sera procédé à la mairie de Figeac, par le Maire, assisté de deux Conseillers Municipaux en présence de l'Architecte et du Receveur Municipal à la mise à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des travaux d'abatage et d'enlèvement de tous les ormeaux de l'avenue des Carmes (90 environ).

Mise à prix, 3.000 francs; cautionnement, 100 francs.

Espédaillac

Notre facteur. - Le facteur auxiliaire Fabre, dont la guérison, après une très grave maladie s'affirme chaque jour, va pouvoir reprendre son service sous peu. Ses nombreux amis se félicitent de

cet heureux dénouement.

Lauresses

Mort d'un vétéran. - C'est avec regre que la population de Lauresses a appris la mort de M. Pierre Lugan, du village de Calméjane, décédé à l'âge de 83 ans. M. Lugan qui était un ancien combattant de 1870, jouissait dans notre commune de la sympathie générale. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Labastide-Murat

Incendie. — Un commencement l'incendie a éclalé dans l'immeuble de M. le docteur de Lapize.

Un tuyau de poêle qui traversait la chambre de la bonne a communiqué le feu au lit qui a été complètement dé-

Les voisins accoururent et le feu fut rapidement éteint.

Martel

Football. - Voir à la rubrique « Les Sports ».

Souillac

Obsèques. - Dimanche ont été célébrées les obsèques de M. Laborie, ancien convoyeur des postes, décédé à l'âge de 84 ans, chez sa fille à Lanzac. M. Laborie était le beau-père de M.

Carles, professeur de musique. Une nombreuse assistance a suivi le char funèbre au cimetière de Souillac où a eu lieu l'inhumation.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Dans l'armée. — Nous lisons sur le Journal Officiel, que M. Rodes, capitaine d'artillerie, à Agen, vient d'être inscrit au tableau d'avancement pour le grade de chef d'escadron. Ĉette heureuse nouvelle comblera de joie, ses nombreux amis et cela à plusieurs titres. Qu'il reçoive ici, nos félicitations les meilleures.

M. Rodes, notre compatriote, fut un brillant élève de notre ami si regretté, M. Bouyé, ancien Directeur du Cours Complémentaire de Souillac, chevalier de la Légion d'Honneur, qui a laissé l'impérissable souvenir d'un des éducateurs qui ont le plus honoré le corps enseignant. Plus fard, M. Ro-des épousa Mlle Bouyé et fut ainsi lié à cette famille vénérée.

Au point de vue militaire, M. Rodes sorti des rangs, a gravi, dans l'armée les divers échelons, grâce à sa belle conduite et uniquement par son seul mérite. Le voilà, tout jeune encore arrivé vers les hauts grades. D'autre part, dût, sa modestie en souffrir, M. Rodes, joint à sa belle intelligence, une amabilité exquise, d'un commerce doux et agréable. Homme de devoir, il jouit à la fois de l'estime de ses chefs, du respect et de l'affection de ses subordonnés.

La famille de notre ami répond en tous points à la définition qu'en a donnée un grand penseur : famille où règne le bonheur, où chacun aime les ment national aux familles nombreuses autres plus que soi et où le ciment de

l'affection unit tous ses membres. M. Rodes, fait partie, à Agen, de notre société « Les Enfants du Lot » où il est apprécié, aimé et choyé par tous les originaires de la petite patrie

Nous adressons à M. Rodes et à son aimable famille, avec la plus vive satisfaction, l'expression renouvelée et bien sincère de nos vives et affectueuses félicitations. — V. S.

Vayrac

Obseques. - Dimanche, au milieu d'une foule nombreuse, ont été célébrées les obsèques de M. Jean Pasquié, décédé à l'âge de 75 ans.

Les membres de la Société de secours mutuels dont M. Pasquié faisait partie depuis la fondation, étaient présents et leur président, M. de Lapierre a adressé, en termes émus, au cimetière, le dernier adieu au regretté disparu dont nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Peyrilles

Election municipale. — Une élection municipale a eu lieu à Peyrilles, en remplacement de M. Claret, maire, décédé. Notre compatriote M. Francoual, agent d'assurances, rue Wilson, à Cahors, a été élu conseiller municipal par 142 voix sur 153 votants.

ASSURANCES SOCIALES

Renvoi des feuillets. Sanction

Il a été constaté qu'un nombre im-portant de feuillets d'assurance maladie et de cartes annuelles d'assurance vieillesse n'étaient pas retournés au Service à l'expiration de leur période de validité. Il est rappelé aux employeurs qu'ils sont personellement responsables de cette ransmission obligatoire effectuée par l'intermétaire de la poste contre reçus délivrés par les bureaux de cette administration. Le Service invite donc les employeurs à ne pas omettre de lui faire parvenir dans les 10 jours du mois qui suivi la date d'expiration de validité des cartes et feuillets, ces documents périmés sous peine de se voir appliquer les anctions édictées par l'article 64 de

CHARREST TO STATE OF THE STATE Renseignements

La correspondance officielle des maires

L'administration des P. T. T. est fréquemment saisie de propositions tendant à accorder de nouvelles facilités aux maires dans l'exercice du droit de franchise postale.

En vue de donner satisfaction, dans la mesure du possible, aux vœux exprimés, M. Georges Bonnet, ministre des P. T. T., vient de faire approuver un décret qui améliore le régime actuel des franchises concédées aux magistrats municipaux.

Dans la règlementation actuelle, les plis transmis par les maires au préfet du département ou au sous-préfet de l'arrondissement ne peuvent être expédiés sous enveloppe close que si poids n'excède pas vingt grammes. Cette limite de poids est supprimée; à l'avenir, les maires auront la faculté d'adresser des dossiers confidentiels sous plis fermés, à leur préfet ou sous-préfet, sous la simple réserve d'apposer sur la suscription des envois la mention contresignée « clos par nécessité ».

Par ailleurs, les maires avaient jusqu'alors la faculté de correspondre entre eux en franchise, sous pli ouvert, dans la limite de leur canton. Dorénavant, cette faculté est étendue à tous les maires d'un même départe-

Ces nouvelles dispositions, qui sont de nature à faciliter la tâche des magistrats municipaux, dont le rôle s'est accru au cours des dernières années, entrent dès maintenant en vigueur.

Encouragement

aux familles nombreuses Il est rappelé qu'en vertu de la loi du 16 avril 1930, toutes les familles de natio-nalité française, ayant au moins trois enfants de moins de 13 ans à leur charge ou âgés de 13 à 16 ans et placés en apprentissage, infirmes ou bien poursuivant leurs études dans un établissement public ou privé, ont droit au bénéfice de loi du 22 juillet 1923 sur l'encourage-Les personnes imposées au rôle de 'impôt général sur le revenu ou recevant de l'Etat, des départements, des communes ou d'un service public des indem-nités de charges de famille sont seules

exclues du benéfice de cette loi. Les femmes veuves, divorcées non remariées ou abandonnées par leur mari ou dont le mari est hospitalisé ou interné ont droit à l'allocation à partir du deu-

xième enfant. Les enfants orphelins ou dont les parents sont internés, hospitalisés ou partis sans laisser d'adresse donnent lieu au profit de la personne ou de l'établis-sement qui les a recueillis, au paiement d'une allocation pour chaque enfant.

En ce qui concerne les primes à la nataité, toutes les familles de nationalité française ont droit à une prime à la nataité à partir du quatrième enfant, quels que soient leur profession, leur situation de fortune et l'âge des autres enfants. Les demandes doivent être adressées aux maires des communes ou, à défaut à M. le Préfet du département.

Les Automobiles

Il a été déclaré à la préfecture du Lot pendant l'année 1930 : 1.028 voitures de tourisme, contre 1.083 pendant l'année 1929. Il a été déclaré 240 camions ou camionnettes en 1930 et seulement 126 en 1929. Il été déclaré 688 motocyclettes en

1930, contre 647 en 1929. Il a été délivré dans le département

du Lot, 1.112 permis de conduire en 1930. Il en avait été délivré 1.025 en

Les Etrangers nu

D'après les statistiques dressees par l'administration préfectorale, le nombre des étrangers résidant dans le département du Lot s'élève à 3.600. Ce total se décompose de la manière

suivante: Américains du Nord, 11; Argentins, 3; Arméniens, 2; Belges, 141; Britanniques, 6; Chinois, 18; Danois, 19; Espagnols, 1.530; Hellènes, 4; Hollandais, 2; Italiens, 1.059; Japonais, 3; Palestiniens, 6; Polonais, 218; Portugais, 450; Serbo-Croates, 16; Russes (réfugiés), 2; Suisses, 26; Yougoslaves, 3; U. R. S. S., 56; 1 Allemand; 1 Brésilien et 1 Lithuanien.

Le nombre des étrangers résidant dans le département du Lot est supérieur de 500 à celui de 1929.

Les deux localités où l'on compte le plus grand nombre d'étrangers sont Cahors, avec 310, et Laval-de-Cère, où I'on compte 1.520.

BELLE MOTO A VENDRE, état de neuf, bas prix.

CUVE A VENDRE, contenance 14 barriques, en très bon état et une brabanette, ainsi que paille et foin. J'ACHÉTERAIS un Comptoir de maga-

sin ou table en bon état. ON DEMANDE une jeune bonne, de préférence aimant la couture et une

jeune fille pour coudre. Pour renseignements, prendre adresse au bureau du Journal.

Paris 12 h.

La Médaille d'or de l'Assistance publique à M. Manhiabal

La médaille d'or de l'Assistance publique est décernée à M. Manhiabal, Directeur-Econome de l'hospice de Cahors.

La santé du général Berthelot Voici le bulletin de santé du général Berthelot: température 38, pouls 88. Le malade est un peu fatigué, mais l'étal général est satisfaisant. Encore quelques

défaillances cardiaques.

Tirage financier Au tirage de la Ville de Paris, 2 1/2 0/0, le N° 196.392 gagne 100.000 fr.

Mort d'une étoile de cinéma On mande de Hollyvood que la grande étoile de cinéma Alma Rubens est décédée à la suite d'une pneumonie.

A la Chambre

La Chambre a abordé dans la matinée 'examen des chapitres du budget de la

M. Rémy Roux a parlé de la crise du logement, M. Brandon des îlots insalu-bres et de l'insuffisance de logements pour les classes ouvrière et moyenne. Il a demandé l'augmentation des crédits pour les habitations à bon marché et dénoncé la spéculaion éhontée qui se pratique sur les matériaux de construction.

ARREST STATE OF STATE P. FRANCÈS vous présente le meilleur **PHONOGRAPHE**



MILLE disques GRAMOPHONE-ODÉON COLUMBIA-PATHÉ

Audition permanente 36, Bouleward Gambetta, CAHORS

A PARIS Voyageurs, Touristes

Compatrioles descendez à l'hôtel MALHER

PARIS (40) TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES de 18 à 24 fr. par jour

5, rue Malher, 5, (rue de Rivoli)

FLOIRAC (Originaire du Lot) Propriétaire Téléphone ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

AVIS DE DECES

Monsieur et Madame VALCKE, née BONHOURE; Monsieur et Madame CAL-MON, née BONHOURE; Mademoiselle Simone OLIÉ; Madame Veuve CHA-

POUTIER, Les familles MARTY, HÉREIL (d'Artix) et BRU, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver

en la personne de Madame Veuve BONHOURE née MARTY

leur mère, belle-mère, grand'mère, bellesœur, tante et cousine, décédée le 21 janvier 1931 et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendre-di 23 janvier 1931 à 2 h. 3/4 en l'église

Réunion à la maison mortuaire, 20, rue Dominici.

REMERCIEMENTS

Monsieur Etienne CAMBORNAC, propriétaire, Madame Jean CALVET née CAMBORNAC, Monsieur Jean CALVET, contrôleur des P. T. T. à Paris, Monsieur Pierre CALVET, Monsieur et Madame Jean CAMBORNAC à Paris;

Les familles GALTIÉ, SERVANT, LA-COMBE, BLANC, CALVET, BONNET, ANDRIEU-CAPELLE, de Cahors, LEN-TILLAC, de Lamadeleine, CAMBORNAC et RIGOUSTE de St-Géry et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Marie CAMBORNAC née GALTIÉ

Nos hôpitaux sont encombrés

de grippés gravement atteints. La plupart sont des affaiblis et des surmenés qui ont été incapables de résister à l'infection. Pour vous-même, pour tous ceux qui vous entourent, il est prudent, par ces temps de contagion, de boire chaque jour, dix minutes avant chaque res. un verre de fortifiant, que vous obtiendrez vous-même et instantanément, en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin, rouge de préférence. La Quintonine crée des forces, augmente la résistance, enrichit le sang et ne coûte que 4 fr. 95 seulement dans toutes les pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

AVIS DE DETTES

M. DUPOUY Jean, demeurant à Cahors, 20, rue Feydel, informe le public qu'il ne répond plus des dettes contractées par sa femme, Mme Simone Dupouy, née Loiseaux, qui a quitté le domicile conjugal.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

SERVICE DU COUCHAGE

Adjudication à la salle des adjudica-tions de la Caserne Clauzel, Place Pouzouville à Toulouse; le mardi 3 mars 1931, à 14 heures 30, de la fourniture des combustibles minéraux nécessaires aux corps de troupe de la 17º région du 1ºr avril jusqu'au 30 septembre 1931.

Le cahier des charges spéciales est déposé à la sous-intendance des subsistances, caserne Clauzel, (Toulouse) et dans toutes les sous-intendances de la

LE

Par Daniel LESUEUR

XIII

- Eh bien, père Garuche, dit-il, avec une gaieté tout de même un peu nerveuse, voilà ce que vous allez faire. Vous emboîterez le pas derrière moi. Et, quand pe serai entré dans la souricière, vous vous tiendrez non loin de la grille, prêt à accourir, si je vous appelle. A cette heure-ci, le portillon n'est jamais fermé à clef.

Il y a le chien, observa Garuche, ce sacré Fiston. - Non. Il reste toujours à la chaîne quand je dois venir. Il ne peut pas me sentir, la brute. Alors, comme il me sauterait dessus, jamais on ne le détache, tant que je suis dans la mai-

— Je ne comprends pas ce que vous pouvez craindre de votre frère... Mais je ferai ce que vous voudrez. Craindre ?... répéta le jeune

Fontès. Vous ne connaîssez pas Clé-Tous droits réservés.

Feuilleton du « Journal du Lot » 52 | ment. Il m'a menacé un jour de me | sait par quel hasard. Tout le village | tuer si je vivais à ma guise. Et depuis que je refuse de réparer certains accrocs à la réputation de la petite Ausserand... Ah! il n'y va pas de main morte, mon cher frangin.

-- Fichez-vous de lui, conseilla Ga-

ruche, qui employa un terme plus

énergique. Pourquoi répondre à l'appel ?... Qu'est-ce que vous allez faire dens la boîte, là-haut? - Il m'a écrit, murmura Jacques. Il évoquait des souvenirs. Ca m'a remué. Et puis, les questions d'intérêt... Enfin, nous aurons une explication.

Mais je prévois qu'elle sera chaude. Sa voix flanchait par instants, Certaines syllabes lui restaient dans le gosier. Malgré la désinvolture, l'affectation de bravade, Garuche le sentit glacé d'appréhension, et le vit d'une pâleur telle que ses oreilles même, un peu détachées de la tête, prenaient des tons de cire, des transparences jaunes, dans le grand jour ensoleillé. - Vous tracassez pas, dit-il. Vot'

père Garuche sera là, fidèle au poste.

Chez vous, un mot plus haut que l'au-

tre, on l'entend du chemin. Si ça tourne à l'aigre, j'entrerai, comme par hasard. Tout en parlant, il fit sonner sur le sol battu de sa baraque un canne qu'il venait de décrocher d'un clou. C'était un makhila basque, un bâton ferré au bout d'une pointe triangulaire, et dont la poignée de cuivre, aisément dévissée, cachait un épieu d'acier. arme redoutable, échouée là on ne

connaissait le makhila de Garuche. Un lacet de cuir passé dans un anneau, permettait de suspendre au bras cette canne.

- Allez... Je vous suis... mais à distance. Il ne faut pas qu'on nous croie trop de mèche, conclut-il. Jacques partit sur la route, se diri-

geant vers sa maison natale. S'il y revenait, c'était par suite d'une sommation de son frère, une inquiétante missive, - qui ne l'avait pas ému, comme il essayait de le faire croire à Garuche, mais qui l'avait terrifié. Et il ne pouvait pas ne pas venir, parce que, après un tel or-dre de comparaître, l'abstention lui eût paru plus dangereuse que l'obéis-

Voilà pourquoi, descendu du train de Paris, en cette chaude fin d'aprèsmidi d'été, Jacques s'était assuré, en passant, du renfort que représentait Garuche.

Une paix silencieuse et dorée remplissait la campagne. C'était l'heure surabondante de l'année, où rien encore n'est cueilli ni fauché de la splendeur terrestre. Les foins épais et fleuris, les moissons encore vertes, animaient l'espace de leur sensibilité frissonnante. Grâce à leur ondoiement, le sol'immobile palpitait comme la mer ou comme un sein vivant. Un ramage d'oiseaux remplissait les bois, au long desquels le Sausseron coulait parmi tant d'herbes et de ro-

sa chanson mouillée. Les alouettes | montaient au-dessus des champs, et l'air se parsemait de roulades à l'approche du soir. La route, avec son flottement de ruban clair, semblait aller vers du bonheur. Jacques tourna par un raccourci,

dans le village, et, sans avoir regardé du côté du moulin, se trouva devant la maison des Fontès. Son frère l'attendait dans la salle basse, la vieille salle à manger, au carrelage noir et blanc, avec ses buffets jaunâtres, sur lesquels, dans des vases bleus, séchaient des grami-

traversa les prés pour ne pas paraître

- « Ta dois avoir soif, » dit Clé-Il fit servir de la bière, et, quand

nées. Il y faisait une fraîcheur déli-

Gervais l'eut apportée: « Maintenant, » commanda l'aîné des Fontès au jeune domestique, « tu peux partir. Va-t'en avec Djinn chez le maréchal. Et fais attention au fer antérieur droit, - la pince un peu renforcée en dehors, com-

me je te l'ai dit. Va. Gervais s'éloigna. Il y eut un silence. On entendit les sabots de Djinn dans la cour. Les fenêtres étaient fermées, et même les volets d'une fenêtre. La maison, dans l'ombre du marronnier énorme et en contre-bas du jardin, avait un recueillement muet

- Où donc est Margotte? Elle

observa Jacques d'une voix blanche. I voir le faire, tu es rentré ici, dans la Margotte est malade... Une attaque. La paralysie est à craindre. Je l'ai fait admettre dans la maison de santé à l'Isle-Adam. Dehors, la grille battit. Puis on

l'entendit qui grinçait, rouverte. Une

allée et venue, à laquelle, machinale-

ment, les deux frères prêtèrent l'oreille. Une chaîne sonna sur le pavé. Ensuite un aboi joyeux de chien, puis la retombée de la grille, définitivement fermée. Gervais, en sortant avec Djinn, avait remarqué Garuche, embusqué à l'an-

gle du mur, le visage en attente, le poing crispé sur sa canne basque. Tous deux tressaillirent en même temps. Le braconnier s'effaça, voulut n'avoir l'air de rien, fit quelques pas pour tourner dans le sentier grimpant,

e long de la propriété.

sans que personne le vît détacha Fis-« Comme ça, si ce gredin veut chiper quelque chose, sachant que ni Margotte ni moi ne sommes là... » Gervais pensa bien à M. Jacques.

Le domestique, alors, rentra, et,

Mais, avec le patron, rien à craindre. D'ailleurs, Djinn et lui-même seraient revenu du ferrage avant que ces messieurs eussent fini de causer. Effrayante causerie. Dans la pénombre fraîche de la sal-

le, une voix disait : - Ce que tu as fait cette nuit-là, Jacques, je vais te le rappeler. Lorsseaux que, sans le voir, on entendait n'est pas venue me dire bonjour? | que je t'eus parlé comme j'ai cru de

maison. Tu as cherché une arme. Tu l'as choisie sûre, silencieuse, insoupconnable... Tu avais cette lucidité, cette présence d'esprit, cette préméditation. Dans mon atelier, tu as ouvert une boîte, tu as pris le grand compas à quart de cercle...

Il y eut un léger mouvement, près de la table. Un rayon de soleil, plus délié qu'un fil de la vierge, mais qui se multipliait dans les facettes d'un verre de bière, rendait plus sombre la place où Jacques était assis. La tache pâle que faisait son visage disparut dans une autre tache pâle, que formèrent ses deux mains.

(A suivre).

LA PHOSPHIODE GARNAL

АВ чаму пивили ин хан хан хан хан как и на чам вы ва по на в Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 12 francs Un seul modèle de Flacon

-:- GRANDEUR UNIQUE -:-ENVENTEDANS TOUTES LES PHARMACIES Transformation de Fourrures ACHAT DE SAUVAGINE

Fouine - Putois - Renard

14, rue Maréchal Foch

CAHORS

Chemin de fer de Paris à Orléans

Création d'un service de douans à la gare de Paris-Quai d'Orsay

Pour faciliter les relations entre l'Espagne et la France, les Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi se sont mis d'accord pour que le dédouanement des bagages soit fait à la gare de Paris-Quai d'Orsay au lieu des gares frontières de Hendaye et Cerbère pour les bagages en provenance de l'Espagne acheminés par les trains 32, 24 et 8, via Hendaye (arrà 9 h. 15, 10 h. 55 et 20 h.) et par les trains 62 et 68, via Cerbère (arr. à 9 h. 30 et 10 h. 15).

Le Bureau de Douane de Paris-Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 20 h. à 20 h. 30.

L'art en cartes postales

En présence du succès obtenu par les cartes postales illustrées, reproduction fidèle de ses affiches touristiques en couleurs, la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans vient de faire paraître une nouvelle série de 10 sujets différents (Châteaux de la Loire, sites et monuments de Bretagne, d'Auvergne, d'Entre Loire et Garonne, types espagnols et Nord Africains).

Ces cartes intéresseront tout particulièrement les artistes, les membres de l'enseignement, les collectionneurs et les touristes.

On les trouve dans les principales gares et bureaux de ville du dit réseau au prix de 2 francs la pochette de 10 sujets.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 25 (Etranger: 2 fr. 60), à PARIS (XIII').

Un bon renseignement

pour les propriétaires d'automobiles « Le Temps c'est de l'argent » dit le proverbe; gagner à la fois du temps et de l'argent, c'est gagner deux fois de l'argent. Ainsi font les automobilistes qui profitent du tarif spécial à prix réduits de la Compagnie d'Orléans pour le trans-port des automobiles.

Echappant aux fatigues de la route, ils prennent le train, isolément ou en famille pour se rendre à certains centres de tourisme et de villégiature du réseau d'Orléans, pendant que leur voiture, chargée sur wagon, les suit à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser à Paris, aux Services Commerciaux de la Cie d'Orléans, 1, place Valhubert; à son Agence, 16, Boulevard des Capucines; aux bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai d'Orsay, de Paris-Austerlitz et 126, Boulevard Raspail à la Maison du Tourisme, 53, Avenue George-V; dans les gares et bureaux de ville de la dite Compagnie.

Un bureau de Voyageurs 126, boulevard Raspail, à PARIS

Il est rappelé au public que, pour fa-ciliter les déplacements, la Cie d'Orléans possède 126, Boulevard Raspail (Téléph: Littré 99-67) un bureau affecté au service des voyageurs.

Ce bureau délivre les diverses catégories de billets au départ de Paris pour toutes gares des réseaux d'Orléans, du Midi, du Nord, de l'Est et d'Alsace et de Lorraine, et fournit tous renseignements et brochures concernant les voyages sur ces réseaux. Il donne suite, dans la limite des places disponibles, aux demandes de locations de places dans les trains rapides et express au départ de Paris-Quai d'Orsay et Paris-Austerlitz (délai maximum : deux semaines, soit 14 jours avant la date fixée pour le départ.

ce jour compris).

D'autre part, du 1^{er} juin au 30 septembre 1930 inclus, les bagages à destination du Réseau d'Orléans et de ses au delà sont acceptés à l'enregistrement, à ce Bureau, comme ils le seraient dans une gare: en outre de la taye afférente au gare; en outre de la taxe afférente au transport par chemin de fer, il est perçu pour le transport de ces bagages, entre le dit bureau et la gare de départ, les prix ci-après:

Ce bureau est ouvert tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés de 8 h. à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures.

Relations du Sud-Ouest avec la station thermale de Châtelguyon En vue de faciliter l'accès de Châ-

telguyon aux baigneurs du Sud-Ouest, la Compagnie d'Orléans d'accord avec celle de P.-L.-M. rétablira pendant la saison thermale 1930, c'est-à-dire du 18 mai au 30 septembre, le service d'autocar reliant cette station thermale à la gare de Volvic.

Ce service procure aux voyageurs un gain de temps d'environ une heure et une économie d'argent par rapport au trajet par la voie ferrée seule.

Il donne notamment la corresponau bureau de la Publicité de la Com-pagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, dance aux trains qui assurent les meilleures relations avec Bordeaux et II est délivré pour les itinéraires 3° let 4°, au départ de toutes les gares des dance aux trains qui assurent les

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES:

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants. MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine dé poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE: Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

I te que la localité a déja planté 2 950

NEURASTHÉNIE. - CONVALESCENCE: des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typholde.

PRIX DU FLACON: 14 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le Dr ORTEL, Ancien Externe des Hopitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique coatre la

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aigues ou chroniques, et de toutes les affections Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie

les bronches.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparee, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Billets d'excursion à prix réduit En vue de donner de nouvelles facili-

tés aux voyageurs se rendant dans les Pyrénées, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec le réseau du Midi, délivre des billets individuels d'excursion à itinérai-res fixes en 1^{re} et 2^e classes, avec faculté d'arrêt, pour les régions ci-après : 1º Paris à Bordeaux, la Côte Basque,

les Pyrénées et retour par Bordeaux; 2° Paris à Bordeaux, la Côte Basque, les Pyrénées et retour par Toulouse; 3° Bordeaux à la Côte Basque, les Py-

rénées et retour à Bordeaux; 4º Bordeaux à la Côte Basque, les Pyrénées et retour à Montauban.
Il est délivré pour les itinéraires 3°

Réseaux d'Orléans et du Midi, des billets spéciaux complémentaires à prix réduit, de 1re et 2º classes, pour gagner ou quitter ces itinéraires à Bordeaux ou à Montauban.

Les billets fixes et complémentaires sont valables 33 jours, avec faculté de prolongation de deux fois 15 jours.

Pour plus amples renseignements, consulter: les gares des réseaux intéressés; l'Agence Orléans-Midi, 16, boulevard des Capucines, l'Agence P.-O., 126, boulevard Raspail, la Maison du Tourisme, 53, Avenue George-V, à Paris.

Imp. Coueslant (personnel interesse, Le co-gérant : L. PARAZINES.

Maîtresses de Maison! LISEZ la

Mode Pratique qui concilie

ELECANCE-FANTAISIE JOLIS RAFFINENES

avec l'économie qu'impose la vie chère. Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs: 50 fr. Le Numéro : 1 fr.



SERVICE D'HIVER 1930-1931

16 5

De Paris à Toulouse par Cahors OMNIB. OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE RAPIDE RAPIDE EXP. RAPIDE OF ARRIS (Orsay) dép. PARIS (Orsay) dép. PARIS (Aust.) dép. PARIS (Au OMNIB. OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE RAPIDE RAPIDE EXP. RAPIDE OMNIB. SOUILLAC 8 42 13 50 17 24 19 10 20 38 CAZOULES 8 50 13 58 17 32 — 20 49 La Chap.-d-Mareuil 8 56 14 4 17 38 — — Lamothe-Fénelon 9 6 14 14 17 49 — 21 13 Nozac 9 16 14 24 18 1 — — — GOURDON 9 31 14 40 18 24 19 37 21 46 Saint-Clair 9 40 14 49 18 34 — » Dégagnac 9 51 15 18 46 — » Thédirac-Peyrilles 10 2 15 11 18 59 — » Saint-Denis-Catus 10 13 15 22 19 13 — » Espère 10 5 27 Saint-Denis-Catus. 10 13 15 22 19 13 — Espère. 10 22 15 31 19 24 — Pradines. 10 29 15 38 — — CAHORS (arrivée. 10 35 15 44 19 35 20 18 Cahors (départ. 11 54 17 54 » — <t 2 36 3 48 6 11 7 8 2 40 3 52 6 16 7 12)) " --52 8 38 $\begin{array}{c|c} - & 7 \\ 4 & 50 & 7 \end{array}$ * 29 8 21 9 15 3 41))

4", 2", 3" cl. 4", 2" TOULOUSE d. | 9 46 11 > 16 2 20 29 21 48 23 38 23 59 MONTAUBAN. d. | 6 55 10 27 7 32 11 9 16 41 20 54 17 19 — -7 Caussade.. ... 32 11 9 40 11 18 19 27 Lalbenque.. 17 Cieurac 7 51 11 30 — 17 38 — 7 59 11 38 11 59 17 46 21 36 22 47 Sept-Ponts 0 34 CAHORS... arr. 8 17 12 42 12 3 17 55 21 40 22 51 0 38 8 24 12 49 8 32 12 58 8 46 13 13 8 59 13 27 Pradines..... 18 18 10 Espère St-Denis-Catus ... 18 23 Thédirac-Peyril... 18 36 9 10 13 36 9 19 13 45 9 37 14 3 9 45 14 12 45 Dégagnac 18 54 Saint-Clair 14 3 12 46 19 9 22 25 GOURDON (1) ... Nozac.... Lamothe-Fénel... 19 17 -Gignac-Cressens. 10 25 15 20 2 40 2 46 2 15 PARIS. (A.) arr. 53 8)) 21 48)) | 22 » |)) PARIS.. (O.) arr.) I Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées: consulter les (1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 19 et arrive à Brive à 7 heures

Le Buisson à St-Denis-près-Martel St-Donis-près-Martel et Aurillac Le Buisson, dép.] » 6 50 | 10 59 | » | 19 36 St-Denis-près-Martel. | 5 23 8 2 12 » 17 35 20 39 Sarlat..... 14 28 | 17 23 8 44 12 39 19 15 21 25 10 55 13 32 19 28 21 24 15 45 14 34 17 29 Cazoulès..... 14 43 17 38 14 57 17 53 Puybrun. 5 47 Bretenoux-Biars 6 4 Port-de-Gagnac 6 12 5 47 Souillac...... 7 36 10 55 13 32 15 5 18 1 Le Pigeon 7 51 11 20 13 47 35 16 > Laval-de-Cère 6 25 18 11 >>

La Roquebrou...... 7 22 AURILLAC. arrivée. 8 5 16 53 | 19 57 » Aurillac à St-Denis-près-Martel

))

7 4 7 22

Lamativie Siran (arrêt).....

| AURILLAC. départ. | 4 | 54 | 10 2 |)) | 117 14 |) |
|-----------------------|---|----|-------|----------|--------|-----------|
| La Roquebrou | | | 10-43 | ")) | 17 58 |) |
| Siran (arrêt) | | 47 | |)) | 18 12 |) |
| Lamativie | 6 | 4 | 11 12 |)) | 18 32 |) |
| Laval-de-Cère | 6 | 22 | 11 28 |)) | 18 51 |) |
| Port-de-Gagnac | 6 | 31 | 11 36 |)) | 19 » |) |
| Bretenoux-Biars | 6 | 47 | 11 46 | >> | 19 17 |) |
| Puybrun | 7 | 2 | 11 54 |)) | 19 27 | , |
| Bétaille (arrêt) | 7 | 12 | | * | 19 35 | |
| Vayrac | 7 | | 12 7 | " | 19 43 | |
| O. Dania price Martal | 7 | 36 | 19 14 |)) | 119 50 | THE PARTY |

St-Denis-pres-Martel. 7 36 | 12 14

15 36 18 36

15 53 18 53 16 10 19 11

De Sariat à Gourdon

 Grolejac
 8
 57
 17
 44

 St-Cirq-Madelon
 9
 3
 17
 51

 Pavrignac (arr.) 9 10 17 59 GOURDON. 9 20 18 9

De Gourdon à Sarlat GOURDON..... 6

 GOURDON
 0
 16
 16
 16

 Payrignac (arr.)
 6
 9
 16
 16
 24

 St-Cirq-Madelon
 6
 18
 16
 24

 Grolejac
 6
 30
 16
 29

 Carsac
 6
 41
 16
 39

 CAPLAT
 6
 58
 16
 50

 SARLAT 6 58 | 16 50 |

Baladou . Arrêt. 7 56 11 27 13 52 14 25 25

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d. | » | 7 49 | 9 22 | 12 41 | 17 26

Souillac...... 6 50 8 28 10 » 13 17 18 44 Cazoulès...... 7 1 9 6 » 13 43 19 53

8 5 9 37 12 56 18 »

8 12 9 44 13 2 18 11

8 18 9 50 13 7 18 31

9 52 17 41 14 30 20 34

» 18 33 15 23

Martel...... 8 6 11 56 14 »

St-Denis-p.-M.ar. 8 17 12 9 14 10

Martel....

Baladou . Arrêt.

Le Pigeon

Le Buisson. ar. | 6 7

OMNIB. OMNIB. EXP. OMNIB. EXP.

De Toulouse à Paris par Cahors

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris TOULOUSE. dép. | " | " | 6 | " | 12 37 17 39 | 10 23 | " | 17 52 21 48 | 10 24 | 10 24 | 10 49 | 13 31 18 24 22 1 | 1 55 10 25 11 4 13 56 18 38 22 13

 Rocamadour
 3 34 8 9
 " 12 9 15 59 19 44 23 9

 Montvalent
 4 1 8 24
 " 12 23 16 22 19 58
 " " 12 23 16 22 19 58
 " 12 33 16 36 20 8 23 29

 St-Denis-p.- (arr.
 4 15 8 35
 " 12 33 16 36 20 8 23 29

 Martel (dép.
 4 57 8 48
 " 12 43 16 51 20 18 23 33

 Quatre-Routes
 5 10 9 4
 " 12 53 17 5 20 28

 Turenne
 5 28 9 18
 " 13 4 17 21 20 38

 BRIVE
 ar.
 6 3 9 43
 " 13 26 17 56 20 59 0 6

 PARIS (Orsay) ar.
 - 18 58
 " 22 " " " 5 39 9 05

Paris à Brive, Capdenae et Toulouse

PARIS (Orsay) d. 19 40 21 10 22 31 7 40 10 16 Brive..... dép. 3 52 8 2 12 36 16 2 18 56 Turenne...... 4 18 8 27 13 3 16 27 19 33

 Turenne.
 4
 18
 8
 27
 13
 3
 16
 27
 19
 33

 Quatre-Routes.
 4
 26
 8
 38
 13
 15
 16
 36
 19
 46

 St-Denis-p.- (arr.
 4
 35
 8
 47
 13
 24
 16
 45
 19
 58

 Martel
 4
 41
 8
 59
 13
 36
 16
 50
 20
 9

 Montvalent.
 9
 12
 13
 51
 17
 3
 20
 31

 Rocamadour
 5
 7
 9
 33
 14
 14
 17
 20
 21
 15

 Gramat
 5
 20
 9
 48
 14
 31
 17
 32
 21
 39

 Flaujac (halte)
 10
 14
 44
 17
 45
 3

 Le Pournel
 10
 26
 15
 9
 18
 5
 22
 45

 FIGEAC
 6
 9
 10
 51
 15< Turenne......Quatre-Routes.... 6 9 10 51 15 31 18 28 23 28 FIGEAC CAPDENAC (ar. 6 19 11 1 15 41 18 38 23 41 6 36 11 54 16 6 18 52 »

TOULOUSE ... 10 14 16 41 21 4 23 5 »

| De Cahors à Libos | | | | | | | | | | |
|-------------------|---|----|----|----|------|----|------|----|--|--|
| CAHORS | 6 | 22 | 15 | 2 | 1 18 | 35 | |)) | | |
| Pradines | 6 | 29 | 15 | 10 | 18 | 43 | |)) | | |
| Mercuès | 6 | 38 | 15 | 19 | 18 | 52 | 4334 |)) | | |
| Donelle (Arrêt) | 6 | 42 | 15 | 23 | 18 | 56 | |)) | | |
| Parnac | 6 | 49 | 15 | 33 | 19 | 5 | |)) | | |
| Luzech | 6 | 55 | 15 | 39 | 19 | 13 | 1000 |)) | | |
| Castelfranc | 7 | 6 | 15 | 51 | 19 | 25 | |)) | | |
| Prayssac (Arrêt) | 7 | 10 | 15 | 55 | 19 | 29 | 49.3 |)) | | |
| Puy-l'Evêque | 7 | 20 | 16 | 4 | 19 | 38 | |)) | | |
| Duravel | 7 | 27 | 16 | 11 | 19 | 46 | 1 3 | * | | |
| Soturac-Touzac | 7 | 35 | 16 | 19 | 19 | 54 | 1 |)) | | |
| Fumel | 7 | 46 | 16 | 30 | 20 | 6 | 21 | 17 | | |
| LIBOS | 7 | 51 | 16 | 35 | 20 | 11 | 21 | 23 | | |

De Libos à Cahors

| | | | | | | | | 14 |
|------------------|----|----|-----|-----|-----|----|------|----|
| LIBOS dép | 6 | 27 | 1 9 | 22 | 114 | 25 | 1 18 | 14 |
| Fumel | 6 | 38 | 9 | 29 | 14 | 32 | 18 | 22 |
| Soturac-Touzac | 6 | 54 | 9 | 4() | 14 | 43 | 18 | 33 |
| Duravel | 7 | 5 | 9 | 47 | 14 | 50 | 18 | 40 |
| Puy-l'Evèque | 7 | 21 | 9 | 55 | 14 | 57 | 18 | 47 |
| Prayssac (Arrêt) | 7 | 35 | 10 | 4 | 15 | 6 | 18 | 56 |
| Castelfranc | 7 | 51 | 10 | 9 | 15 | 12 | 19 | 1 |
| Luzech | 8 | 12 | 10 | 20 | 15 | 24 | 19 | 14 |
| Parnac | 8 | 25 | 10 | 29 | 15 | 34 | 19 | 23 |
| Douelle (Arrêt) |)) |)) | 10 | 34 | 15 | 39 | 19 | 28 |
| Mercuès | 8 | 40 | 10 | 40 | 15 | 45 | 19 | 34 |
| Pradines | 8 | 52 | 10 | 48 | 15 | 53 | 19 | 42 |
| CAHORS | 9 | 1 | 10 | 55 | 16 |)) | 19 | 49 |
| | | | | | | | 500 | |

De Cahors à Capdenao

| CAHORS | 8 | 5 | 9 | 50 | 1 16 | 14 ! | 18 | 30 |
|--|----|-----|-----|---------------|------|------|----|----|
| Cabessut | 8 | 14 | 10 | 1 | 16 | 25 | 18 | 41 |
| Arcambal | 8 | 23 | 10 | 17 | 16 | 34 | 18 | 54 |
| Vers | 8 | 31 | 10 | :5 | 16 | 42 | 19 | 5 |
| Saint-Géry | 8 | 28 | 1() | 5.) | 16 | 47 | 19 | 14 |
| Conduché | 8 | 4:) | 11 | 19 | 16 | 58 | 19 | 33 |
| Saint-Cirq-la-Popie | 8 | 55 | 111 | 29 | 17 | 4 | 19 | 41 |
| St-Martin-Labouval | 9 | . 2 | 11 | 53 | 17 | 11 | 19 | 57 |
| Calvignac | 9 | 8 | 12 | 3 | 17 | 17 | 20 | 6 |
| Cajarc | 9 | 21 | 12 | 21 | 17 | 29 | 20 | 21 |
| Montbrun | 9 | 30) | A | tilre | 17 | 38 | 20 | 34 |
| Toirac | 9 | 38 | | ssai es de | 17 | 49 | 20 | 46 |
| Lamadeleine | 9 | 49 | fo | ire | 18 | 1 | 21 | 1 |
| CAPDENAC | 10 |)) | à C | ajarc | 18 | 13 | 21 | 15 |
| The state of the s | | | | | | | | |

De Capdenac à Cahors

| CAPDENAC1 | 7 | 10 | 11 | 56 | 18 | 55 |) » |
|---------------------|----|----|------|----|----|----|-----|
| Lamadeleine | 7 | 22 | 12 | 12 | 19 | 7 |)) |
| Toirac | 7 | 33 | 12 | 26 | 19 | 18 |)) |
| Montbrun | 7 | 41 | 12 | 37 | 19 | 26 |)) |
| Cajarc | 7 | 52 | 12 | 55 | 19 | 39 | * |
| Calvignac | 8 | 2 | 13 | 8 | 19 | 49 |)) |
| St-Martin-Labouval | 8 | 9 | 13 | 17 | 19 | 58 |) |
| Saint-Cirq-la-Popie | 8 | 17 | 13 | 27 | 20 | 6 |) |
| Conduché | 8 | 23 | 13 | 36 | 20 | 13 |)) |
| Saint-Géry | 8 | 37 | 13 | 58 | 20 | 26 | X |
| Vers | 8 | 42 | 14 | 5 | 20 | 32 | X |
| Arcambal | 8. | 50 | 14 | 16 | 20 | 40 |) × |
| Cabessut | 9 | | 14 | 31 | 20 | 51 | X |
| # CAHORS | 9 | 8 | 1 14 | 40 | 20 | 59 | 1 x |